

PROJET ASAPP

Aide et Soutien aux Aidants Proches et aux Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

Le projet ASAPP de l'INAMI, finance l'intervention de professionnels à domicile pour la mise en place d'un réseau d'aide formel et informel, ayant pour objectif le maintien à domicile. Ce programme est **GRATUIT** pour les bénéficiaires.

PUBLIC CIBLE

Il s'adresse aux personnes atteintes de troubles cognitifs et de perte d'autonomie (maladie d'Alzheimer ou affections apparentées) ainsi qu'à leurs aidants. Les critères d'inclusion font l'objet d'une vérification.

OBJECTIF

Le projet vise à favoriser le maintien à domicile, la préservation de l'autonomie et la qualité de vie du patient et de son aidant.

Ce programme contribue à favoriser le bien-être à domicile des patients et de leurs aidants en les accompagnant dans la gestion de la maladie.

BÉNÉFICES ATTENDUS

Grâce à la coordination entre les différents partenaires, les bénéfices attendus sont de :

- ➔ mieux comprendre la maladie pour mieux la vivre ;
- ➔ identifier et de mettre en oeuvre les solutions nécessaires à la continuité de la vie à domicile (adaptation du domicile et des activités quotidiennes, autonomisation) ;
- ➔ améliorer les relations patients/aidants et leur qualité de vie.

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉROULEMENT

La participation du patient et de son aidant dans le programme nécessite une prescription médicale, une vignette mutuelle et le consentement à l'utilisation du Belrai.

Le programme propose des visites à domicile d'un psychologue, d'un ergothérapeute ou d'un case manager

INFORMATION & INSCRIPTION

Alzheimer Belgique ASBL
Tél. 02/428.28.10
info@aalz.be

WWW.AALZ.BE